

EXTENSION DU RÉSEAU HYDRO-AGRICOLE DE BEAUMONT

Commune de Beaumont-de-Pertuis (84)

EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000

ZSC FR9301589 « LA DURANCE »

ZPS FR9312003 « LA DURANCE »

POUT LE COMPTE DE

La Société du Canal de Provence



Réf. : S03248

NATURALIA ENVIRONNEMENT SASU – Agence PACA Corse

Site Agroparc 60 rue Jean Dausset BP 31 285 - 84 911 AVIGNON Cedex 9

SIRET : 502 629 009 00130

www.naturalia-environnement.fr

EXTENSION DU RÉSEAU HYDRO-AGRICOLE DE BEAUMONT

Commune de Beaumont-de-Pertuis (84)

EVALUATION SIMPLIFIEE DES INCIDENCES NATURA 2000

ZSC FR9301589 « LA DURANCE »

ZPS FR9312003 « LA DURANCE »

Rapport remis le

17 novembre 2025

Pétitionnaire

Société du Canal de Provence
Le Tholonet
CS70064
13182 AIX-EN-PROVENCE Cedex 5



Équipe Naturalia-Environnement

Coordination	Camille LAVAL
Équipe technique	Romain BARTHELD – Botaniste Sylvain FADDA – Entomologiste Antoine COQUIS – Herpétologue Céline LUCIANO – Ornithologue Florian THIERRY – Mammalogiste
Cartographie	Florian PERIMONY

Suivi des modifications

Date	Version	Contenu	Émetteur
17.11.2025	1	Version finale du formulaire simplifiée Natura 2000	CLa et GDu

FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE DES INCIDENCES NATURA 2000	
--	---



Pourquoi ?

Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.

Évaluation simplifiée ou dossier approfondi ?

Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.

Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.

Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?

Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000 ? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.

Pour qui ?

Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Définition :

L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom Société du Canal de Provence

Adresse : Le Tholonet - CS70064. 13182 AIX-EN-PROVENCE Cedex

Téléphone : 06 75 60 75 72

Email : soline.quastana@canal-de-provence.com>

Nom du projet : Extension du réseau hydro-agricole de Beaumont

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex. dossier soumis à notice d'impact, ou : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ?

Le projet est soumis à cas par cas, nécessitant la réalisation d'une évaluation des incidences Natura 2000.

1. DESCRIPTION DU PROJET, DE LA MANIFESTATION OU DE L'INTERVENTION

Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

L'aménagement hydro-agricole de Beaumont-de-Pertuis est conçu pour être alimenté par la ressource du Verdon

L'opération comprend la création :

- d'une **ligne de production DN 600 sur 7 km** ;
- d'un réseau de distribution de 23 km en DN 300 maximum
- d'un **réservoir de stockage et de compensation** d'une capacité de 5 000 m³, situé sur les hauteurs du village ;
- d'une **station de pompage** d'une puissance maximale de 2 MW (débit : 570 l/s, HMT : 230 mCE) qui sera implantée en plaine, en bordure de la RD996 ;
- L'aménagement permettra l'équipement d'un périmètre agricole de 600 ha.

Objectifs de l'opération :

La dimension multi-usages est importante sur l'aménagement. Elle permet de répondre à plusieurs objectifs :

- Desserte agricole sur 600 ha (surface équipée), pour un débit continu de 120 l/s sur l'opération - Beaumont-Village avec pour but ;
 - De façon générale, d'élargir la gamme de productions possibles, d'améliorer la valeur ajoutée produite et de rendre l'économie agricole moins dépendante des aléas climatiques ou économiques ;
 - Pour la filière viticole, de sécuriser la production et la qualité des vins, de mieux se protéger face à l'augmentation de fréquence des années sèches et de pérenniser le matériel végétal ;
 - De redynamiser l'économie du territoire et permettre une reconquête des surfaces actuellement en friches et en jachères, l'installation de jeunes et faciliter la reprise des exploitations ;
 - De permettre aux exploitations agricoles de s'équiper pour être moins vulnérables face aux aléas climatiques (dispositifs antigel, sécheresse, brumisation...) ;
 - De faciliter la transition agro-écologique des exploitations et des territoires car l'accès à une ressource en eau sécurisée permet de diversifier les rotations et planter des couverts végétaux en inter-culture ou inter-rang ;
- Sécurisation des espaces boisés avec l'implantation de bornes incendies et l'accès à une ressource en eau stockée ;
- Sécurisation des réseaux existants de Sainte Tulle Corbière, Pierrevert et Sainte Tulle Manosque pour un débit de 100 l/s.

Coûts des travaux, investissements et indicateurs :

Le coût des travaux est estimé à environ 16,4 millions d'euros.

Planning des opérations et suites à donner :

Le démarrage des travaux est envisagé à l'automne 2028 pour une mise en service à l'été 2030.

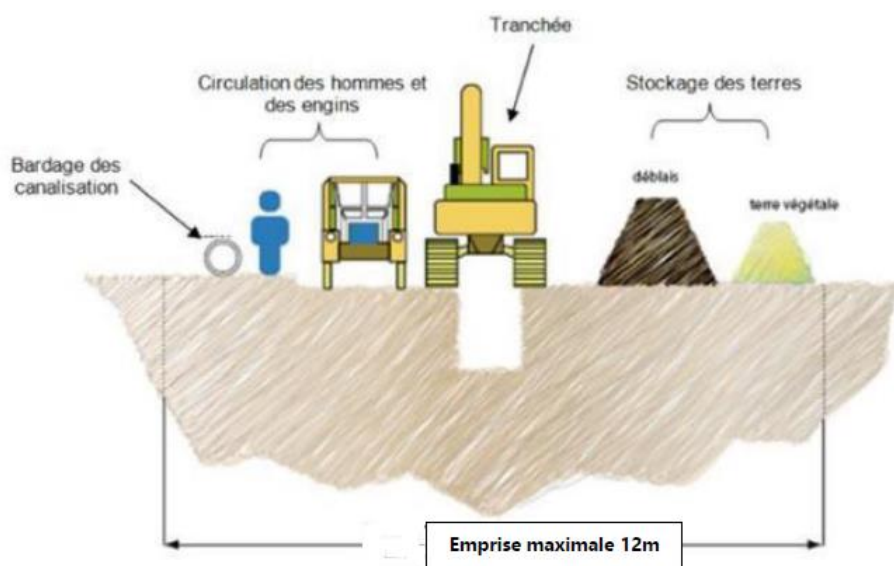


Figure 1. Schéma d'organisation du chantier sous terrain meuble (source SCP)

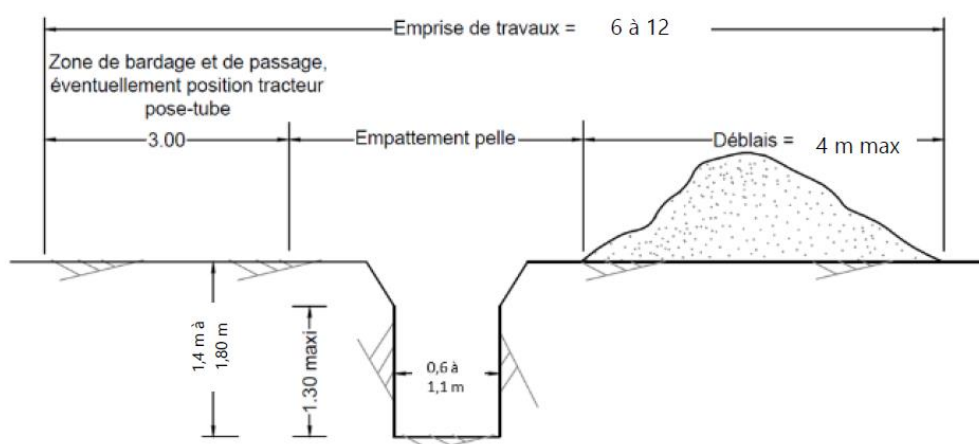


Figure 2. Mode d'exécution des tranchées type

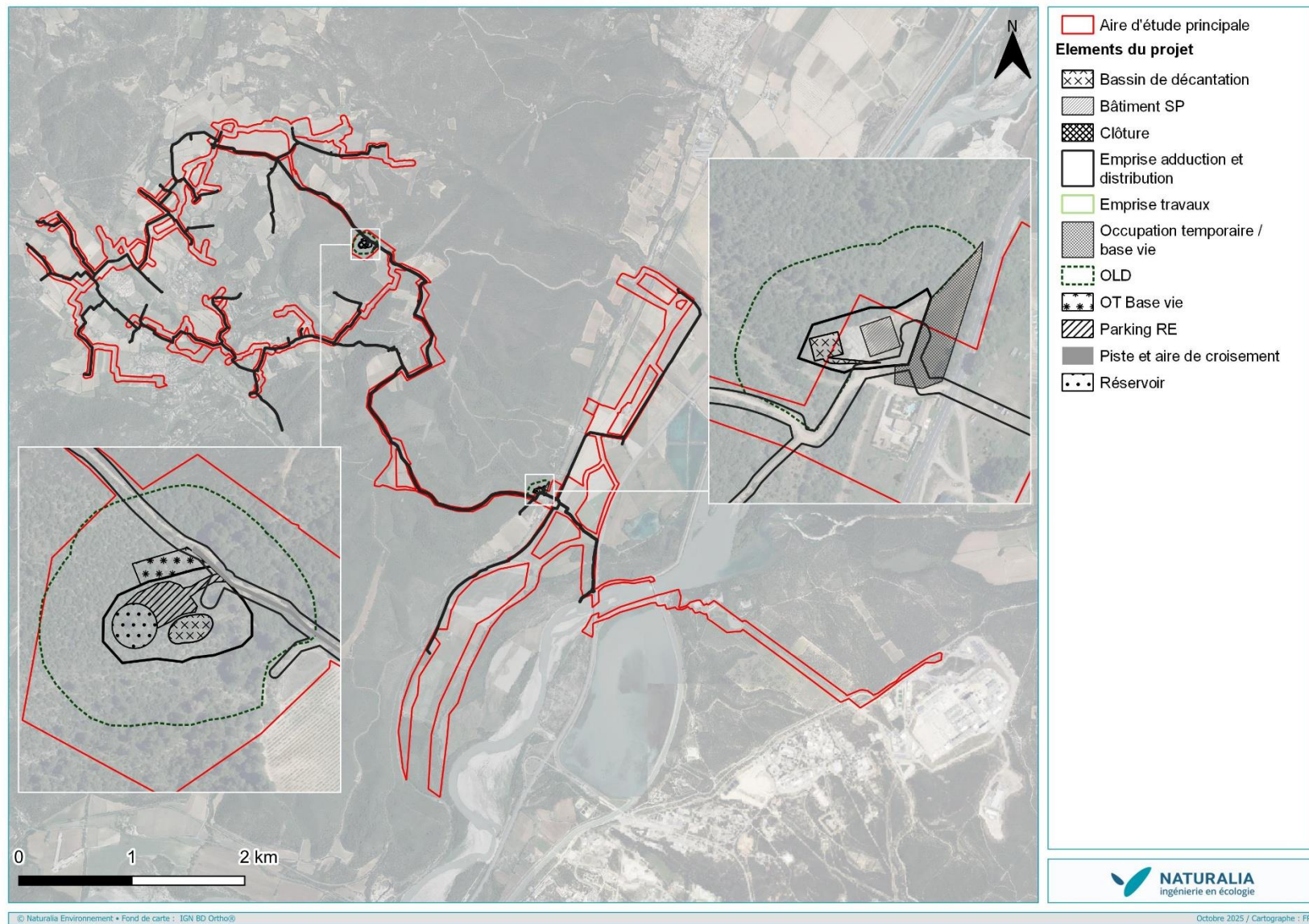


Figure 3. Plan de masse du projet à l'étude (source : SCP)

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également un plan de situation détaillé (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le **projet OUEST**, concerné par la présente étude, est situé :

Nom de la commune : Beaumont-de-Pertuis

N° Département : Vaucluse (84)

Lieu-dit : -

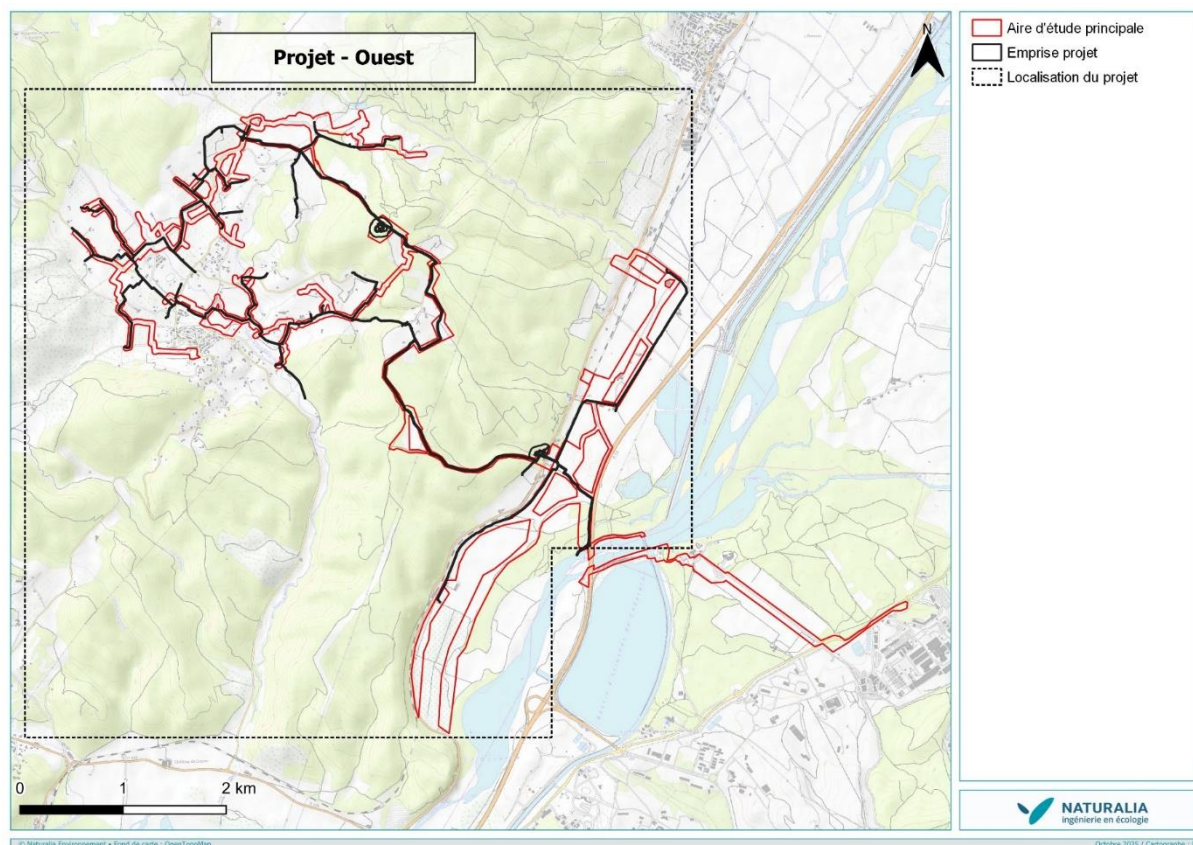


Figure 4. Localisation de l'aire d'étude et du projet à l'étude

☒ Dans le site(s) Natura 2000

Intercepte sur une partie du tracé les deux sites Natura 2000 suivants :

- ZSC FR9301589 « LA DURANCE » ;
- ZPS FR9312003 « LA DURANCE ».

☐ Hors site(s) Natura 2000

n° de site :

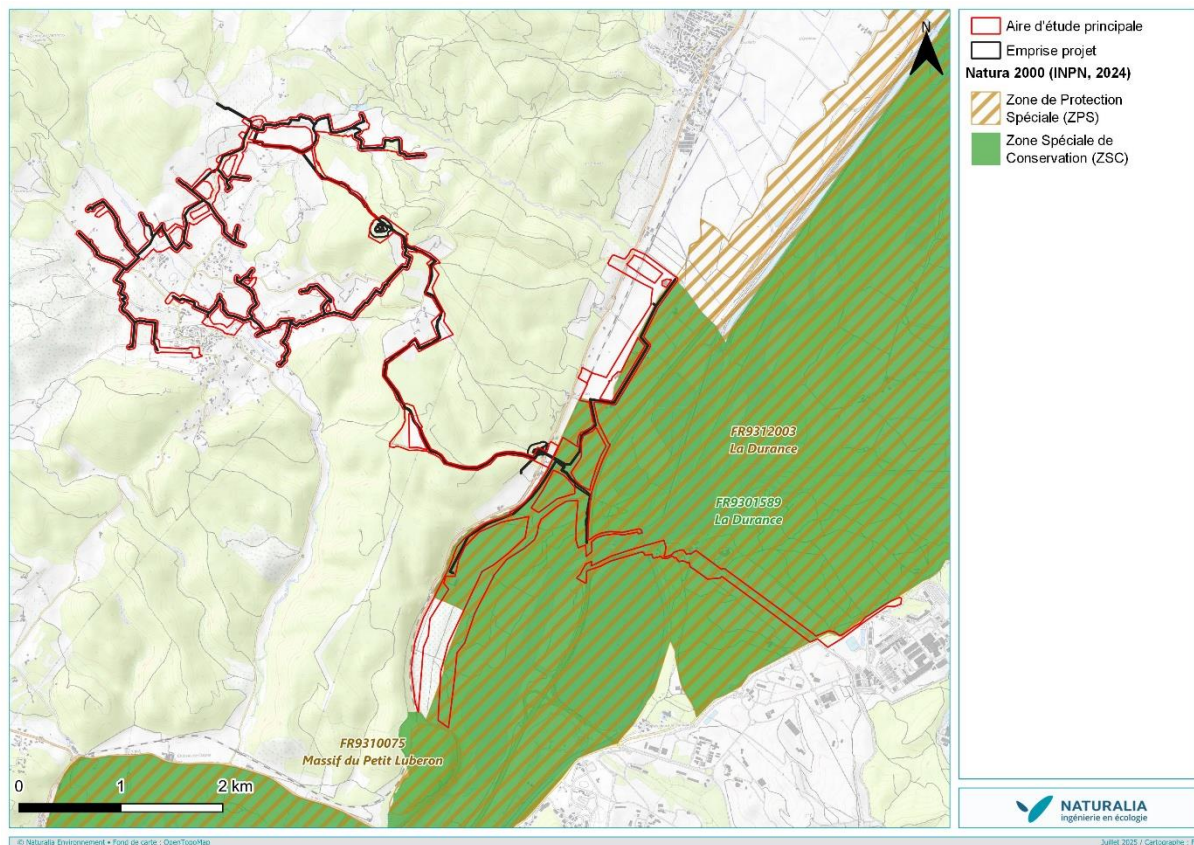


Figure 5. Localisation du projet vis-à-vis du réseau Natura 2000

c. Étendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 100 m²
☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)

☐ 100 à 1 000 m²
☒ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Aménagement(s) connexe(s) :

Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.

Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.

Cf. Nature du projet

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

☒ diurne

☐ nocturne

- Durée précise si connue : **20 mois**

- Période précise si connue : **Le démarrage des travaux est envisagé à l'automne 2028 pour une mise en service à l'été 2030**

- Fréquence :

☐ chaque année

☐ chaque mois

☒ **autre** (préciser) : une seule fois pour la pose de la canalisation
e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Cf. Nature du projet

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût approximatif (cocher la case correspondante) :

☐ < 5 000 €

☐ de 20 000 € à 100 000 €

☐ de 5 000 à 20 000 €

☒ > à 100 000 €

2. DEFINITION ET CARTOGRAPHIE DE LA ZONE D'INFLUENCE DU PROJET

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- | | |
|---|---|
| ☒ Rejets dans le milieu aquatique (risque de rejets) | ☒ Pollutions possibles |
| ☒ Pistes de chantier, circulation | ☒ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation |
| ☒ Rupture temporaire de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces) | ☒ Bruits |
| ☒ Poussières, vibrations | ☐ Autres incidences : |

3. ETAT DES LIEUX DE LA ZONE D'INFLUENCE

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- | | |
|---|--|
| ☐ Réserve Naturelle Nationale | ☒ Parc Naturel Régional (Luberon) |
| ☐ Réserve Naturelle Régionale | ☒ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique): ZNIEFF type I « Confluence Durance-Verdon - Retenue de Cadarache - Sept lacs de Beaumont » ; ZNIEFF type II « La moyenne Durance, de Sisteron à la confluence avec le verdon » |
| ☐ Parc National | ☒ Réserve de biosphère (Luberon – Lure) |
| ☐ Arrêté de protection de biotope | ☐ Site RAMSAR |
| ☐ Site classé | |
| ☐ Site inscrit | |
| ☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection | |

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- | | |
|--|---|
| ☐ Aucun | ☐ Sylviculture |
| ☐ Pâturage / fauche | ☐ Décharge sauvage |
| ☐ Chasse | ☐ Perturbations diverses (inondation, incendie...) |
| ☐ Pêche | ☐ Cabanisation |
| ☐ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre, ...) | ☒ Construite, non naturelle |
| ☒ Agriculture | ☐ Autre (préciser l'usage) : |

Commentaires : -

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

TABLEAU MILIEUX NATURELS RETROUVES AU SEIN DE L'AIRE D'ETUDE :

Type d'habitat naturel		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis	X	Garrigue à Thym Pelouses sèches (EUR : 6220) Garrigues à Badasse Mélange de garrigue à Thym et de pelouses sèches (EUR : 6220) Mélange de garrigue à Badasse et de pelouses sèches (EUR : 6220) Régénération de Cistes sur friche agricole Fruticées ouvertes Pelouses sèches rudéralisées (EUR : 6220) Régénération de Thym sur friche agricole Pelouses à Brachypode de Phénicie Régénération de Cistes sur clairière cynégétique Friches agricoles Bordures enherbées rudérales Zones rudérales Pâturages Haie d'espèces indigènes Fourrés post-culturels à Ronce, Frêne, Rosiers et Chênes Parcelles agricoles Vignobles Parcelles agricoles (Champs de Lavandes) Vignobles en friche
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation	X	Matorral de Chêne vert (EUR : 9340) Chênaie blanche Boisements de Peupliers (EUR : 92A0) Mélange de matorral à Chêne vert et de Pinède à Pin d'Alep (EUR : 9340 x 9540) Pinède à Pin d'Alep (EUR : 9540) Mélange de chênaie à Chêne pubescent et de pinède à Pin d'Alep (EUR : 9540) Boisements pionniers à Frêne à feuilles étroites Mélange de boisements à Peuplier blanc et de ronciers (EUR : 92A0) Mélange de Frênes à feuilles étroites et de Chênes verts (EUR : 92A0) Mélange de matorral à Chêne vert et de chênaie pubescente (EUR : 9340) Mélange de pinède claire à Pin d'Alep et de pelouses sèches (EUR : 9540) Mélange de matorral à Chêne vert et de pelouses sèches (EUR : 9340 x 6220) Plantation de Peupliers Plantation d'Oliviers Alignement de Cèdres Plantation de Chênes truffiers Alignements de Chênes pubescents Alignement d'arbres Plantation de Chêne vert Verger d'arbres fruitiers
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs		-

Type d'habitat naturel		Cocher si présent	Commentaires
Zones humides	fossé cours d'eau étang prairie humide	X	Phragmitaies Retenue d'eau (EUR : 3150) Cours d'eau (Rivière de la Durance) (EUR : 3280) Ruisseau (EUR : 3290) Ruisseau temporaire (EUR : 3290) Ruisseau (l'Aillade) (EUR : 3290) Ruisseau temporaire (le Carlon) (EUR : 3290) Friche humide avec Phragmites australis Galets végétalisés de bords de cours d'eau (EUR : 3290)
Milieux littoraux et marins	falaises et récifs grottes herbiers lagunes	X	-
Autres types de milieux		X	Réseau routier, pistes, chemins et parkings Jardins domestiques et zones rudérales Enrochements Bâti Barrage Réseau ferré Canal

EUR : code Natura 2000 = habitat d'intérêt communautaire

⇒ **Cinq habitats d'intérêt communautaire** ayant servi à la désignation du site Natura 2000 « ZSC La Durance » se trouvent au sein de l'aire d'étude :

- **EUR 3150** - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition ;
- **EUR 3280** - Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à *Salix* et *Populus alba* ;
- **EUR 6220** - Parcours substeppiques de graminées et annuelles des *Thero-Brachypodietea* ;
- **EUR 92A0** - Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* ;
- **EUR 9340** - Forêts à *Quercus ilex* et *Quercus rotundifolia*.

TABLEAU DES ESPECES FAUNE / FLORE LISTEES AU FSD DU SITE NATURA 2000 :

Remplissez en fonction de vos connaissances et des espèces listées au FSD du site Natura 2000 concerné.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Cocher si présent	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
ZPS « la Durance »			
Gorgebleue à miroir	<i>Cyanecula svecica</i>		
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>		
Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>		
Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>		
Grèbe esclavon	<i>Podiceps auritus</i>		
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>		
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>		
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>		
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	X	Nicheur probable : un individu chanteur a été contacté en juin 2023, période favorable à sa nidification, au niveau d'une roselière au sud-est de la zone d'étude. Cet habitat est favorable à l'accomplissement de l'entièreté du cycle biologique de l'espèce et un couple s'y reproduit très probablement.
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>		
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>		
Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>		
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>		
Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>		
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>		
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>		
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>		
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	X	Transit
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>		
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>		
Oie rieuse	<i>Anser albifrons</i>		
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>		
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>		
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>		
Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>		
Canard pilet	<i>Anas acuta</i>		
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>		
Fuligule milouin	<i>Aythya ferina</i>		
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>		
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>		
Garrot à oeil d'or	<i>Bucephala clangula</i>		
Harle bièvre	<i>Mergus merganser</i>		
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	X	En alimentation dans les milieux ouverts sur la partie est du site
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	X	Nicheur probable
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>		
Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>		
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	X	En alimentation dans les milieux ouverts friches, lisières
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>		
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>		
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>		
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>		
Aigle botté	<i>Hieraaetus pennatus</i>		
Balbuzard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>		
Faucon kobez	<i>Falco vespertinus</i>		
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>		
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>		
Râle d'eau	<i>Rallus aquaticus</i>		
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>		
Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>		
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>		
Grue cendrée	<i>Grus grus</i>		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Cocher si présent	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>		
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>		
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>		
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>		
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>		
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>		
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>		
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>		
Bécasseau minute	<i>Calidris minuta</i>		
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>		
Bécassine sourde	<i>Limnocyptes minimus</i>		
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>		
Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>		
Barge à queue noire	<i>Limosa limosa</i>		
Barge rousse	<i>Limosa lapponica</i>		
Courlis corlieu	<i>Numenius phaeopus</i>		
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>		
Chevalier arlequin	<i>Tringa erythropus</i>		
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>		
Chevalier aboyeur	<i>Tringa nebularia</i>		
Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>		
Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>		
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>		
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	X	Transit
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>		
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>		
Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>		
Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica</i>		
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>		
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>		
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>		
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>		
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	X	Nicheur probable à la faveur de la mosaïque des milieux ouverts et de linéaires boisés
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>		
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	X	Nicheur probable 3 à 4 couples semblent se reproduire dans les milieux semi-ouverts/buissonnant de la zone étudiée
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>		
Alouette calandre	<i>Melanocorypha calandra</i>		
Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>		
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	X	Nicheur probable
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>		
Lusciniole à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	X	Nicheur probable : Quelques individus ont été observés en alimentation durant la période de reproduction. Un individu chanteur a été contacté en avril, au niveau d'une roselière riveraine de la Durance au sud-est de la zone d'étude. Un couple s'y reproduit très probablement et y accomplit possiblement une partie de son cycle vital.
Phragmite aquatique	<i>Acrocephalus paludicola</i>		
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	X	Nicheur probable en zone semi-ouverte
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>		
Crave à bec rouge	<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i>		
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>		
Aigle de Bonelli	<i>Aquila fasciata</i>	X	Potentiellement présente en alimentation dans les milieux ouverts et semi-ouverts
Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>		
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>		
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>		

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Cocher si présent	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Canard siffleur	<i>Mareca penelope</i>		
Sarcelle d'été	<i>Spatula querquedula</i>		
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>		
Combattant varié	<i>Calidris pugnax</i>		
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>		
Marouette poussin	<i>Zapornia parva</i>		
Marouette de Baillon	<i>Zapornia pusilla</i>		
Sterne caspienne	<i>Hydroprogne caspia</i>		
Goéland leucophée	<i>Larus michahellis</i>		

Nom de l'espèce	Nom scientifique	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
ZSC « La Durance »			
Invertébrés			
Vertigo étroit	<i>Vertigo angustior</i>		
Vertigo de Des Moulins	<i>Vertigo moulinsiana</i>		
Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>		
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	X	Plusieurs imagos ont été observés dans le lit majeur de la Durance, au bord du ruisseau Aillade et d'un ruisseau intermittent annexe. Ces habitats présentent des vitesses de courant réduites favorisant le développement de la végétation aquatique et des hydrophytes. Ainsi, l'espèce peut accomplir l'ensemble de son cycle de vie.
Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	X	Un unique individu adulte observé au sein d'une pelouse sèche. Aucune chenille avérée lors des inventaires estivaux. La plante-hôte principale du papillon, la Céphalaire blanche, n'a pas été observée mais certaines plantes-hôtes secondaires (Centranthe rouge, Scabieuse maritime) sont présentes.
Laineuse du prunellier	<i>Eriogaster catax</i>		
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	X	Un individu observé. L'espèce affectionne les vieux feuillus présents dans la zone d'étude, notamment en bordure de zones agricoles. L'espèce peut donc effectuer l'ensemble de son cycle de vie.
Pique-prune	<i>Osmoderma eremita</i>	X	Non observé dans le périmètre strict de l'aire d'étude mais jugé potentiel au niveau des gros arbres sénescents.
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>		
Écaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>		
Poissons			
Lamproie de rivière	<i>Lampetra fluviatilis</i>		
Alose feinte	<i>Alosa fallax</i>		
Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>		
Apron du Rhône	<i>Zingel asper</i>		
Chabot	<i>Cottus gobio</i>		
Bouvière	<i>Rhodeus amarus</i>		
Blageon	<i>Telestes souffia</i>		
Toxostome	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>		
Amphibiens et reptiles			
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>		
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>		
Mammifères			
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>		
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>		
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	X	Au sein de la zone d'étude, l'espèce est avérée déplacement à chaque passage, avec des niveaux d'activité modéré à fort, y compris en période crépusculaire, laissant envisager la possibilité de gîte au sein du viaduc ou à grande proximité.

Nom de l'espèce	Nom scientifique	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	X	Au sein de la zone d'étude, l'espèce est avérée déplacement à chaque passage, avec des niveaux d'activité modéré à fort, y compris en période crépusculaire, laissant envisager la possibilité de gîte au sein du viaduc ou à grande proximité.
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>		
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	X	Utilise la zone d'étude pour la chasse. Il s'agit d'une espèce ayant une multitude de terrain de chasse parfois opportunistes.
Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	X	Utilise la zone d'étude pour la chasse et le transit. Il s'agit d'une espèce difficilement dissociable du Murin de Daubenton, ses effectifs pouvant être sous-estimés.
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>		
Castor d'Eurasie	<i>Castor fiber</i>	X	Utilise la mosaïque d'habitats aquatiques et riverains au cours de son cycle vital.
Loup gris	<i>Canis lupus</i>		
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>		

Autres espèces importantes

Nom de l'espèce	Nom scientifique	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>		
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	X	Nicheur probable
Anguille	<i>Anguilla anguilla</i>		
Sphinx de l'argousier	<i>Hyles hippophaes</i>		
Agriion bleuâtre	<i>Coenagrion caerulescens</i>		
Sympétrum déprimé	<i>Sympetrum depressiusculum</i>		
Criquet des iscles	<i>Chorthippus pullus</i>		
Cicindèle des sables	<i>Cylindera arenaria</i>		
–	<i>Leptopus hispanus</i>		
Tridactyle panaché	<i>Xya variegata</i>		
Petite massette	<i>Typha minima</i>		
Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	X	Un seul individu a été observé lors des inventaires, en gîte au sein d'un mur de soubassement longeant une parcelle viticole. Globalement, la zone d'étude dans son ensemble n'apparaît pas comme très favorable à l'espèce, morcelée en grande partie par les parcelles viticoles, les axes routiers et les milieux urbains. De plus, peu de gîtes favorables ont été identifiés, et peu de zones d'alimentation recensées. La zone est également déconnectée des noyaux alentours, notamment celle du CEA, ne permettant que peu d'échanges. Les secteurs de garrigues peuvent toutefois abriter des faibles effectifs.

5. INCIDENCES DU PROJET SUR LES SITES NATURA 2000

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

➤ Destruction ou détérioration d'habitats naturels

Les travaux d'enfouissement de la canalisation ne se superpose que sur une portion restreinte de la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) « La Durance » (cf. Figure 6).

À l'intérieur de cette ZSC, seule une faible superficie — environ 0,4 hectare — de l'habitat d'intérêt communautaire EUR 92A0 « Forêts-galeries à *Salix alba* et *Populus alba* » est concernée par les emprises du chantier. D'après le Formulaire Standard de Données (FSD), cet habitat couvre environ 26 % de la surface totale de la ZSC, soit 4 195 hectares. Ainsi, le projet ne devrait pas entraîner d'impact significatif sur la conservation de cet habitat, qui a contribué à la désignation du site Natura 2000.

Par ailleurs, les autres habitats d'intérêt communautaire recensés dans l'aire d'étude se trouvent en dehors des limites de la ZSC concernée. Le projet ne remet donc pas en cause les objectifs de conservation des habitats ayant justifié la désignation de cette ZSC.

Qu'ils se situent à l'intérieur ou à l'extérieur du périmètre Natura 2000, des mesures de précaution devront néanmoins être mises en œuvre afin de limiter les impacts sur ces habitats :

- Limiter au strict nécessaire les emprises chantier de sorte qu'elles se cantonnent à la zone d'emprise (aucune intervention dans les milieux naturels adjacents ne devra avoir lieu) ; une délimitation précise de l'emprise sera matérialisée par un dispositif visible et entretenu par le coordinateur environnement du chantier ; il est notamment préconisé de limiter les emprises au minimum lors de la traversée de cours d'eau et de leurs berges arborées, pour certaines affiliées aux forêts galeries à *Salix* et *Populus*
- installer des dispositifs préventifs contre les pollutions accidentelles (surtout pour les franchissements de cours d'eau) ;
- Mettre en place un tri des terres systématiques pour reconstituer le plus rapidement une couverture végétale par l'intermédiaire de la banque de semences contenue dans les horizons de surface.
- Le balisage et la surveillance de stations d'espèces végétales envahissantes situées au plus près de chantier
- Exporter les rémanents ou broyats de bois issus des opérations de débroussaillage.

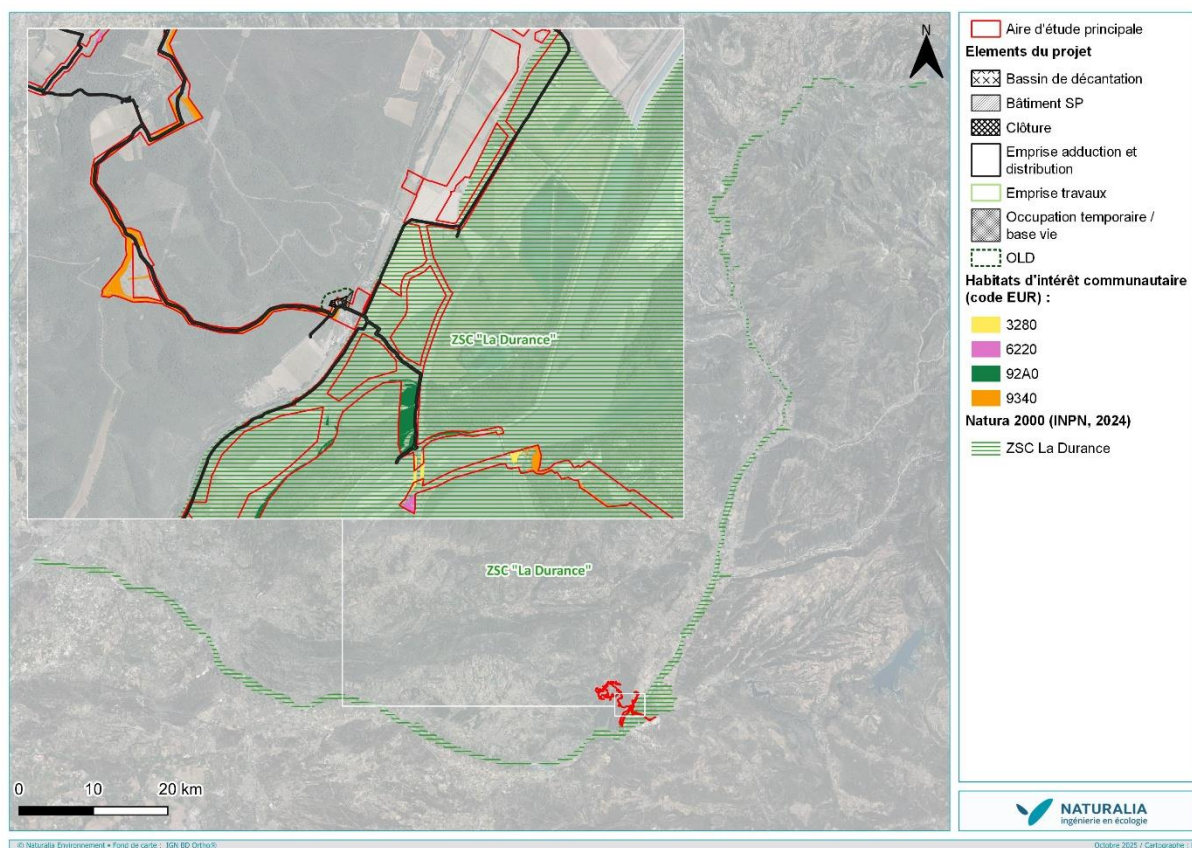


Figure 6. Localisation des habitats d'intérêt communautaire recensés sur le site d'étude vis-à-vis des emprises projet et de la ZSC « La Durance »

➤ Destruction et/ou perturbation d'espèces et d'habitats d'espèce

Parmi les invertébrés listés au FSD de la Durance, seul le Damier de la succise est concerné par le projet. Les surfaces d'habitats impliquées restent très modestes (moins de 0,1 ha) et leur résilience après travaux est considérée comme très bonne, impliquant notamment une réapparition rapide des plantes-hôtes (Scabieuses notamment), volontiers pionniers, appréciant les zones remaniées. Les incidences sont jugées négligeables. Les autres espèces avérées ou considérées comme potentielles, voient leurs habitats évités.

Concernant les espèces d'oiseaux d'intérêt communautaire listées au FSD du site 2000, celles concernées par la présente étude sont : le Rollier d'Europe, l'Engoulevent d'Europe et l'Alouette lulu. Il s'agit en effet des 3 espèces de l'annexe 1 de la Directive Oiseaux qui peuvent être rattachées à la ZPS Durance en raison de sa proximité et pour lesquelles le tracé traverse une partie de leur domaine vital. Afin d'éviter tout dérangement ou destruction d'espèces, les préconisations suivantes sont émises :

- Eviter les tronçons à plus fort enjeu de biodiversité et choisir un tracé optimisé de moindre impact
- Respecter le calendrier écologique de travaux : réalisation des travaux les plus bruyants hors de la période écologique la plus sensible à savoir la période de reproduction. De façon générale, cette **période de nidification s'étend du mois de mi-mars pour les espèces les plus précoces à la fin du mois de juillet** pour les espèces les plus tardives. Ainsi, il est préconisé de ne pas démarrer les travaux à cette époque de l'année, ce qui entraînerait une possible destruction de nichées (œufs ou juvéniles non volants) et un dérangement notable sur les espèces en cours de reproduction. L'Engoulevent d'Europe et le Rollier d'Europe sont des espèces migratrices présentes sous nos latitudes entre mai et septembre, aussi ne devraient-elles pas être touchées par les travaux s'ils sont lieu hors de leur période de présence en France ;

- Éviter la destruction des arbres à cavités, privilégier le franchissement de cordons arborés dans les espaces de trouées ou en ciblant des individus jeunes ; cette mesure est également valable pour les chiroptères.
- **Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...)**

Les seules espèces d'intérêt communautaire listées au FSD du site Natura 2000 considérée comme nicheuse probable sur la partie est de l'aire d'étude sont le Rollier d'Europe, l'Engoulevent d'Europe et l'Alouette lulu. La réalisation des travaux hors périodes écologiques sensibles devrait être suffisante pour garantir qu'aucune incidence sur leurs fonctions vitales n'est à attendre.

6. CONCLUSION

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- *une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000*
- *une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital*

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

☒ **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :

Le projet de creusement d'une canalisation d'eau par la SCP ne concerne deux sites communautaires que sur sa marge sud-est, au contact avec l'hydrosystème durancien. Les enjeux relevés dans cette zone de contact concernent essentiellement des habitats communautaires liés aux milieux humides duranciens (cordon rivulaires et phragmitaies) ainsi qu'une avifaune patrimoniale qui évolue entre les cordons arborés et les espaces ouverts adjacents.

Au final des analyses visant à évaluer les éventuelles atteintes du projet sur ces enjeux, il s'avère que les incidences attendues seront réduites et circonscrites par des mesures correctives adaptées visant essentiellement à limiter les emprises pour ce qui concerne les habitats et à travailler hors des périodes de plus grandes sensibilités pour les oiseaux. Cela étant acté, les incidences résiduelles sur les habitats et espèces ayant servi à la désignation des sites Natura 2000 étudiées seront non significatives et il n'est pas nécessaire de poursuivre plus loin les évaluations.

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre.

A (lieu) : Avignon

Signature :

Le (date) : 17 novembre 2025

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?

➡ Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Publications)

➡ Information cartographique **GeolDE-carto** :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Accès directs > Données / Cartographies > Cartographie interactive)

➡ Dans les **fiches de sites région PACA** :

Sur le site internet du ministère :

<http://www.developpement-durable.gouv.fr> (Eau et Biodiversité > Espaces et milieux naturels terrestres > **Natura 2000**)

➡ Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > DOCOB en PACA)

➡ Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

Sur le site internet de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr> (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

➡ Auprès de l'**animateur** du site :

Sur le site internet de la DREAL :

<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr> (Biodiversité - Eau - Paysages > Biodiversité > Natura 2000 > Le réseau > En PACA > Les sites Natura 2000)

➡ Auprès de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département concerné :

Voir la liste des DDT dans l' « Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000 »